PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2026, DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 ET DU RÈGLEMENT 2025-572 – TAXATION 2026

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, de la tenue d'une séance ordinaire du conseil, le jeudi 11 décembre 2025 à 15 h 30, à la salle du conseil situé au 35 chemin de North Hatley à Sainte-Catherine-de-Hatley, conformément aux articles 431 et suivants du *Code municipal du Québec*.

Les principaux sujets débattus au cours de la séance auront trait à l'adoption du budget 2026, du plan triennal des immobilisations 2026-2027-2028 et du Règlement 2025-572 - Taxation 2026.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley, ce 21 novembre 2025

Marc Marin
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS ANNONÇANT L'ADOPTION DU BUDGET 2026, DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 ET DU RÈGLEMENT 2025-572 – TAXATION 2026

Je, soussignée, Marc Marin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été publié et affiché conformément à la loi, au bureau municipal situé 35, Chemin de North Hatley à Sainte-Catherine-de-Hatley, au 50, de la Grand-Rue à Sainte-Catherine-de-Hatley et sur le site internet de la municipalité, à compter du 21 novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 21 NOVEMBRE 2025

MARC MARIN
Directeur général et greffier-trésorier